

FICHE TECHNIQUE GARDE-CORPS ACIER AUTOPORTANT STABILIC DROIT 2 LISSES V4

POTELET

Ht Lisse supérieure : 1100



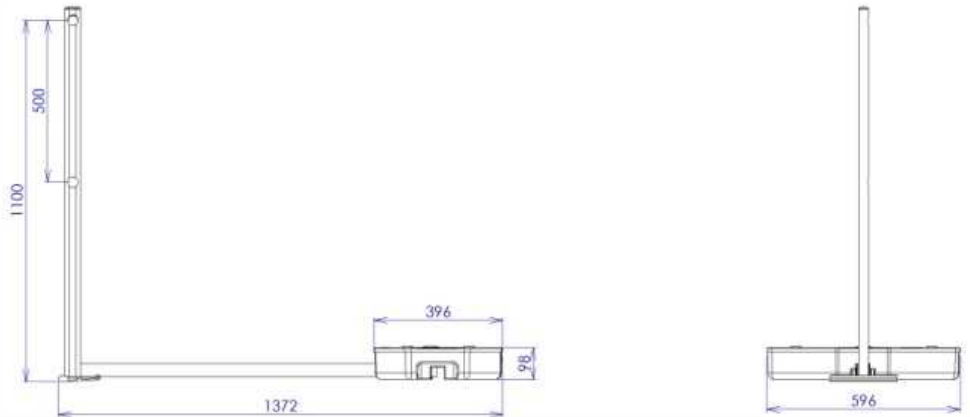
TYPE ACROTÈRE

Béton -
Lisse Filante -
Dalle -

ATTESTATION

Organisme VERITAS
N° 2225766/1/1

Référence : MLFSGST05/20 | Modèle teinté : MLFSGST05T/20T



DESIGNATION

DONNEES TECHNIQUES

Matière	Acier type S 235 JR G2	
Revêtement	Galva (Norme NF 1461) Option thermolaquage selon RAL	
Forme et section du potelet	Tube oblong 50x30x2	
Diamètre lisse supérieure	Ø 30mm	
Diamètre lisse(s) intermédiaire(s)	Ø 30mm	
Type de fixation	Lesté	
Forme et section du bras de départ	Tube carré 40x40x3	
Encombrement au sol	1372 mm x 596 mm	
Poids (entraxe 1,5 m)	30.6kg/ml	
Entraxe entre potelet	1500 mm maxi.	
Conditionnement par palette	50 unités	Teinté 25 unités

CONFORME A LA NORME NF E85-015 / EN 14122-3

DOMAINE D'APPLICATION :

Garde-corps à vocation permanente plus particulièrement destinés à protéger les toitures terrasses non accessibles au public ou les terrasses techniques accessibles pour les opérations de maintenance. Ce type de garde-corps est préconisé lorsque la fixation sur l'acrotère ou la terrasse s'avère complexe ou impossible. Généralement destiné aux bâtiments en rénovation, il s'installe directement sur la surface de circulation, s'affranchissant de tous les problèmes liés aux reprises d'étanchéité rencontrés lors de la pose des produits.

CONDITIONS D'UTILISATION :

L'accès des terrasses doit impérativement être interdit au public.

- Pente des terrasses inférieure à 10° soit 17%.
- Impossibilité technique de fixer les garde-corps permanents sur les acrotères, ou sur la dalle d'étanchéité.
- Bâtiment ancien, ou rénovation.
- Fréquence de circulation sur la terrasse modérée.
- Structure compatible avec la surcharge engendrée, (voir données techniques).
- Pour les acrotères inexistantes ou inférieurs à 10 cm, l'utilisation de la plinthe SECURIGARD est obligatoire. En l'absence d'acrotère, nous recommandons un recul minimum des potelets de 20 cm du bord.

DUREE DE VIE :

En milieu urbain moyennement pollué la durée de vie du revêtement est évaluée à trente cinq années. Cette durée de vie peut être réduite en milieu industriel pollué notamment en milieu pétrochimique ou en milieu marin fortement exposé (voir classification C1 à C5, nous consulter). Dans ces deux cas nous préconisons l'utilisation d'un traitement de surface complémentaire à la galvanisation (thermolaquage polyester 80µ).

ENTRETIEN :

Compte tenu de leur composition en acier galvanisé à chaud, selon les recommandations de la norme NF EN 1461, aucune maintenance spécifique n'est nécessaire. Toutefois, afin de préserver la qualité de la protection, nous préconisons un contrôle visuel annuel de l'ensemble de vos garde-corps de toiture terrasse. Ce contrôle sera effectué de la même façon après chaque intervention sur vos terrasses.

Les points à contrôler :

- Eléments tordus ou déboîtés.
- Présence de tous les éléments constitutifs (Lisses, plinthes).
- Alignement des garde-corps.
- Contrôle de la présence des semelles anti-dérapantes avant.
- Vérification de la présence des fixations de plot
- Tout élément dégradé devra faire l'objet d'un remplacement.

CLASSEMENT F.I.T. :

La gamme des potelets STABILIC® est compatible avec les revêtements d'étanchéité dont le classement F.I.T. (Fatigue, Indentation, Température) est compris de I2 à I5 et T2 à T4. Ce classement est établi par le CSTB pour la plupart des membranes d'étanchéité.

**LES GARDE-CORPS AUTOPORTANTS SECURIGARD REPENDENT
AUX TESTS STATIQUES ET DYNAMIQUES
LES TESTS DYNAMIQUES SONT OBLIGATOIRES
POUR LA NORME NF E 85-015**